

	<b>DECISION D'ATTRIBUTION DES MARCHES</b>	<b>Enregistrement</b> Référence : DAMP-EN-P07-09 Version / Date Crédit : 1.0 / Décembre 2021 Page 1 sur 1
---	---	--

DECISION N° 110713 /23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/GT DU 10 1 DEC 2023  
**PORTANT ANNULATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°079/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 23/06/2023 POUR LA FOURNITURE DES POMPES IMMERGÉES POUR SÉCURITÉ ET INCENDIE.**

### LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

- Vu** L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu** La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises publiques ;
- Vu** Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;
- Considérant** Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°079/23/AOIO/SDCC/CIPM du 23/06/2023 pour la fourniture des pompes immergées pour sécurité et incendie ;
- Considérant** La Lettre N°107/23/SDCC/CIPM du 25 Septembre 2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;
- Considérant** La Décision d'Attribution des Lettres-Commande relatives à l'Appel d'Offres International Ouvert N°079/23/AOIO/SDCC/CIPM du 23/06/2023 pour la fourniture des pompes immergées pour sécurité et incendie ;
- Considérant** La Lettre N°0376/L/ARMP/CRRMP/CCR/CSPE/Asf/2023 du 27 Novembre 2023 du Chef de Centre Régional de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

#### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : La Décision N°10829/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/GT du 16 Novembre 2023, portant attribution de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres International Ouvert N°079/23/AOIO/SDCC/CIPM du 23/06/2023 pour la fourniture des pompes immergées pour sécurité et incendie est annulée.

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

#### Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM
- Affichage
- Archives



  
**Le Directeur Général,**

  
**Abba Henna**  
Directeur Comptable

#### Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0) 1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

ISO 9001:2015

BUREAU VERITAS  
Certification





## COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-19

Version /Date Crédation: 1.0 / Juin 2022

Page 4 sur 2

COMMUNIQUE N°

1072-50 /23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/GT DU

*10 1 DEC 2023*  
RELATIF A L'ANNULATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION  
N°10829/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/GT DU 16 NOVEMBRE 2023 DE LA LETTRE-  
COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT  
N°079/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 23/06/2023 POUR LA FOURNITURE DES POMPES  
IMMERGÉES POUR SÉCURITÉ ET INCENDIE.

### LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

La Décision N°10829/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/GT du 16 Novembre 2023, portant attribution de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres International Ouvert N°079/23/AOIO/SDCC/CIPM du 23/06/2023 pour la fourniture des pompes immergées pour sécurité et incendie est annulée, ceci conformément à la lettre N°0376/L/ARMP/CRRMP/CCR/CSPE/Asf/2023 du 27 Novembre 2023 du Chef de Centre Régional de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

#### Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM/SDCC
- Affichage
- Archives



*HP* Le Directeur Général,

*Abba Henna*  
Directeur Comptable

### Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

ISO 9001:2015

BUREAU VERITAS  
Certification

